## 35e Pèlerinage militaire international à Lourdes (13-18 mai 1993)

Objekttyp: AssociationNews

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band (Jahr): 138 (1993)

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

avait voulu trahir et renverser la situation, d'autres effectifs auraient été nécessaires pour tenir tête à l'émeute. Au contraire, se concentrèrent sur Suisses toutes les erreurs des autorités nationales dépassées par la Commune insurrectionnelle de Paris. Absolument illégale, celleci ne se hissera au pouvoir que par la force et créera une situation de fait, sinon de droit.

La défection de la Garde nationale tient moins à l'abstention des bourgeois de Paris, au découragement, voire à la jalousie à l'encontre des Suisses qu'à l'inexpérience d'un corps hétéroclite formé partiellement d'éléments des régiments des Gardes françaises de 1791. Comment auraient-ils pu d'ailleurs concurrencer la tradition et la réputation des Gardes suisses fidèles depuis deux siècles à la monarchie française?

N'oublions pas non plus que les Suisses firent l'objet de félicitations et de remerciements à l'Assemblée nationale et qu'ils représentaient pour elle la seule force organisée et confirmée, quoique fortement réduite, contre la subversion parisienne.

Les responsabilités du 10 août sont imputables aux

différentes autorités constituées qui se partageaient le pouvoir au moment du drame. Louis XVI assumera pleinement la sienne par la mort sur l'échafaud pour avoir accepté de régner, sous la menace, à l'encontre de la tradition et de sentiments. En vanche, les vrais coupables échapperont aux sanctions du peuple et de la justice: les autorités «constituées», Roederer et Pétion notamrécolteront sous ment. d'autres régimes les bénéfices de leur opportunisme et de leur défection 11.

D. M. P.

<sup>11</sup>Cet article est destiné à apporter des compléments et des nuances au texte d'Alain-Jacques Tornare, intitulé «Le dernier combat des Gardes suisses», paru dans la RMS de septembre 1992.

## 35° Pèlerinage militaire international à Lourdes (13-18 mai 1993)

Chaque année, au mois de mai, 20000 soldats de plus de 20 nations se rencontrent à Lourdes à l'occasion du Pèlerinage militaire international. Tous portent l'uniforme de leur armée. La Suisse est présente avec quelque 200 participants. A côté des cérémonies religieuses, il reste des moments très agréables pour faire connaissance et cultiver la camaraderie avec les représentants d'autres pays.

Les militaires, hommes et femmes de tous grades, peuvent participer en uniforme. Les militaires libérés du service peuvent aussi porter l'uniforme si leur équipement est conforme aux prescriptions actuelles. Les proches, parents et amis sont les bienvenus et participent eux, en civil. Pour le logement à Lourdes, des tentes regroupées en un camp bien aménagé ou des hôtels accueillent les pèlerins.

Pour de plus amples informations, on s'adressera au: cap Qm Pio Cortella, 6807 Taverne, tél. 091/93 32 10 (privé) ou 091/54 96 70 (bureau), ou au cap aum Maurice Schubiger, 1884 Villars-sur-Ollon, tél. 025/35 24 92. Délai d'inscription: 1er mars 1993.